



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME**

**COMPTE-RENDU DE LA 44^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET EN VISIOCONFERENCE
LE DIMANCHE 7 MARS 2021**

PV : 2021/02

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité régional Centre-Val de Loire

Secrétaire général du Comité régional Centre-Val de Loire

Formation du Comité régional Centre-Val de Loire

Président d'honneur du CODEP 45 : Bruno Dauvillier

Présidentes et Présidents des associations du Loiret

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

Benoît Grosjean, Président sortant du CODEP Loiret, démarre la réunion à 10 heures.

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des associations FFCT loirétaines, Mesdames, Messieurs, Chers Amis cyclotouristes,

Selon vos retours de votes par la voie postale, 33 des 35 associations que compte le Comité Départemental ont participé aux votes. Les 96 voix portées par ces 33 associations dépassent largement le quorum, fixé par l'article 5 de nos statuts, à 53 voix. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

En conséquence, je déclare ouverte la 44^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme et recevables toutes les décisions qui y seront régulièrement prises.

Mesdames, Messieurs les représentants des associations du Loiret. Merci d'être présents.

L'année 2020 aura vu la disparition de certains de nos proches, y compris au sein du comité directeur. J'aurai une pensée particulière pour mon ami Daniel Henry qui nous a quitté au début 2020. Pour honorer sa mémoire, le concours Photos départemental portera désormais son nom. Mais aussi pour Guy Launay, ancien pilier du comité directeur, disparu il y a quelques semaines. Et que dire de l'accident stupide qui a coûté la vie à Jean-Marc Grandvillain, fauché par un camion ? Je n'oublierai pas non plus la disparition de celui qui fût longtemps notre doyen, Jean Marlin, président d'honneur d'Orléans Cyclo Touriste (OCT). Je vous demande une minute de silence pour tous nos collègues cyclotouristes décédés ces derniers mois, et pour tous ceux qui ont eu à subir un deuil dans leur famille en cette année.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons par 4 fois essayé de programmer une assemblée générale en présentiel. Un grand merci à Poilly lez Gien, Ouzouer sur Trézée et Neuville aux Bois qui auraient pu nous recevoir les 25 et 31 octobre, 9 janvier et aujourd'hui même. Mais la Covid19 a été plus forte que nous et nous a contraint à nous réunir en visioconférence.

Vous avez reçu en temps utiles les rapports moral, d'activités et financiers, rapports que nous ne vous représenterons pas aujourd'hui, compte tenu que nous en sommes déjà dans la 2^{ème} partie de l'exercice 2020/2021 et que ces rapports ont pris de la bouteille. »

Approbation du procès-verbal de l'AG 2019 à Noyers

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de l'assemblée générale départementale 2019 à Noyers est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

Objectifs 2021 de la commission VTT (Éric Sigmund)

Éric Sigmund recherche des forces vives pour notamment faire face à la demande du Conseil départemental du Loiret de mise en œuvre de circuits permanents VTT loirétains. Le projet régional « Route d'Artagnan » devrait aussi impacter la commission VTT loirétaine.

Bilan de "sur les pas de Jeanne d'Arc" (10 juillet 2020) (Jean-Daniel Guitteaud)

En alliance avec La Pastorale du Tourisme d'Orléans, le Codep 45 proposait aux associations loirétaines une randonnée sous forme de cyclo-découverte, entre Patay et Orléans. L'année 2020 célébrait le centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc (cette randonnée n'avait rien de religieux).

Les trente-huit inscrits ont rejoint Patay à vélo pour la majorité. Les participantes et participants représentaient huit associations. Cette journée va se révéler très instructive... bénéficiant des explications de Olivier BOUZY Historien médiéviste Français, Directeur du Centre Jeanne d'ARC d'Orléans et Alain HUGON un passionné de l'histoire de Jeanne d'ARC

Le rappel de la Bataille de Patay : les Anglais sont chassés d'Orléans le 8 mai 1429, de Jargeau le 12 juin ; puis le pont de Meung-sur-Loire et la ville de Beaugency sont libérés les 15 et 17 juin. C'est alors qu'à lieu la Bataille de Patay et de ses environs Lignerolles, Saint-Péravy-la-Colombe ... le 18 juin 1429

Le Moulin de Lignerolles : notre randonnée part donc dans cette direction pour remonter sur les pas de Jeanne d'Arc

A la Croix Faron, Alain HUGON nous relate la bataille : une violente attaque des troupes de Jeanne d'Arc contre les Anglais, ces derniers distraits par un cerf sorti de la forêt, sont pris au dépourvu et littéralement écrasés.

Stèle dans le village de Vernon : c'est après avoir longé les mauves que la stèle commémorant la rencontre décisive entre Jeanne d'Arc et le Connétable De RICHEMONT nous impose un arrêt pour écouter quelques anecdotes passionnantes de notre guide. Combien de fois sommes-nous passés devant ce monument sans y porter attention ?

Beaugency : là, un autre orateur, Monsieur Christian PONS nous a rejoint devant la statue de l'héroïne. Passionné d'histoire il nous raconte une nouvelle page « La journée des Harengs » (en février 1429 le bataillon français venu d'Orléans et mené par Jean de DUNOIS « Bâtard d'Orléans » a été mis en déroute par les Anglais!)

C'est avec une heure et demi de retard sur l'horaire prévu que nous parvenons à Meung-sur-Loire, là où Lily et Claudine nous attendaient avec les plateaux pique-nique. Nous les remercions. Après ce repas en bord de Loire, nous nous sommes retrouvés autour d'Alain HUGON devant la plaque commémorant les batailles de Meung-sur-Loire.

L'arrêt devant la Basilique de Cléry-Saint-André s'impose pour écouter les explications de notre guide et quelques compléments de la part de la responsable de l'Office du Tourisme de Cléry-Saint-André. Alain HUGON en profite pour nous remettre des petits souvenirs et des brochures.

Les cyclos venus de plus loin quittent alors le groupe.

La Maison de Jeanne d'Arc : nous sommes accueillis par des bénévoles en tenue médiévale. Nous retrouvons notre premier orateur de la journée Olivier BOUZY qui nous présente le Centre Jeanne d'ARC et son activité de recherche et de documentation. Enfin l'intervention de Madame PARADIS, Présidente de l'Association des Amis du Centre de Jeanne d'ARC nous aura permis de prendre conscience qu'il n'y a pas que les Fêtes Johanniques à voir à Orléans, mais bien d'autres centres d'intérêts autour de notre héroïne... et des manifestations à inventer.

Bravo et merci aux cyclotes et cyclos de Pithiviers-le-Vieil, de Neuville-aux-Bois, de l'Association des Territoriaux Orléans et Métropole, du Gazelec, d'Orléans Cyclotouriste, de l'Association Sport PTT Orléans et de L'Etape solognote qui ont bien voulu s'associer et participer à cette randonnée.

Une mention particulière pour les très jeunes Elias et Samuel de l'OCT (âgés respectivement de 12 et 9 ans) Ils ont parcouru les 68 km de Patay à Orléans.

Cette randonnée sera reconduite le samedi 3 juillet 2021. Nous suivrons les pas de Jeanne d'ARC entre Orléans et Jargeau. Souhaitons être plus nombreux la prochaine fois.

Récompenses fédérales :

- ✚ **Mérite du cyclotourisme** : BOSSUET Jacques et DOHIN André (Poilly lez Gien), SAINTHILAIRE Patrice (Châlette/Loing), SIGMUND Éric (Etape Solognote) et VATAN Pascal (Ouzouer sur Trézée)
- ✚ **Reconnaissance fédérale** : MARTIN René (AST Orléans Métropole), MEUNIER Paul (Lorris), PRUD'HOMME Denis et REVEREAULT Pierre (AL La Source)
- ✚ **Médaille de bronze fédérale** : BERTHOMIER Jean-Claude (OCT), GUITTEAUD Jean-Daniel (Etape Solognote), JOLLY Claude et JOLLY Marie-Thérèse (Montargis)
- ✚ **Brevet de Cyclotourisme National (BCN)** : TERRIER-BRIARD Maryvonne (OCT)

Point sur les derniers changements du code de la route concernant les cyclistes + Objectifs 2021 de la commission

Sécurité-Santé (Guy Bruneau)

La sécurité est la priorité de la FFCT et reste de notre responsabilité individuelle et collective.

Cf. annexe

Bilan du 200km Gravel du CJF Fleury les Aubrais (Christophe Léger)

Christophe Léger propose d'assister le comité directeur départemental et les associations loirétaines qui le solliciteront pour les aider dans leur communication, qui est actuellement notre tendon d'Achille.

Cf. annexe

Bilan de la concentration commune Eure-et-Loir/Loiret à Artenay (10 octobre 2020) + Résultat des Challenges du Loiret

- ✚ Pour cette 3^{ème} édition de la concentration des cyclotouristes euréliens et loirétains « Souvenir Dominique Dauvillier », après Yèvre le Châtel en 2018 et Orgères en Beauce en 2019, Artenay nous accueillait en 2020.
- ✚ Malgré les nombreuses demandes de renseignement, et des conditions météorologiques très favorables, seulement 37 cyclotouristes de 11 associations étaient présents 😞 : 2 euréliens, 2 loir-et-chériens et 33 loirétains, alors que seules 3 randonnées auront été organisées en post-confinement.

Challenges du Loiret :

- ✚ **Participation** : Orléans Cyclo Touriste (114 points) l'emporte très largement devant Neuville aux Bois (19), Pithiviers le Vieil (16), la Pointe de Courpin (15) et Ormes (14)
- ✚ **Assiduité** : La Pointe de Courpin (30 points) devance Orléans Cyclo Touriste (25), Pithiviers le Vieil (18), Neuville aux Bois (17) et Saran (14)

Concours Photos « souvenir Daniel Henry » :

- ✚ Seulement 8 photos provenant de 6 cyclotouristes (4 associations) ont été reçues au titre du Concours Photos « souvenir Daniel Henry » 2020.
- ✚ La lauréate est Eveline Delecolle (Etape Solognote) devant Jacques Bossuet (Poilly lez Gien) (2 photos exæquo à la 2^{ème} place).
- ✚ Le thème du Concours Photos « souvenir Daniel Henry » 2021 est : **les fontaines**, sous réserve qu'un chef de projet « Concours Photos Souvenir Daniel Henry » soit volontaire pour reprendre le suivi de cette activité (mise en œuvre du concours annuel et refonte du règlement)

Résultats des différents votes :

- ✚ Enorme déception à la réception des candidatures pour le comité directeur. Les associations regrettent que leurs sociétaires soient des consommateurs et non pas des acteurs au sein de vos associations. Le président départemental leur retourne le compliment 😊
- ✚ Me too : 1 seule candidate – redoublante - pour les 4 sièges réservés aux féminines ! Les suffragettes du début du XX^{ème} siècle doivent s'en retourner dans leurs tombes 😞. Les loirétaines n'ont pas fait en sorte de briser le « plafond de verre » en rejoignant le comité directeur pour donner toute sa place à la sensibilité féminine en son sein.
- ✚ 10 candidats – dont 7 redoublants – pour les 14 sièges Homme/Femme du collège général. Il n'aura pas échappé aux associations que l'argument de distance géographique ne tient plus compte tenu de la volonté affirmée d'assurer au maximum les échanges via le numérique ou un mix de réunions physiques et vidéoconférences. Les compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des commissions existent au sein de nos clubs. Faisons-en sorte qu'elles puissent s'exercer au bénéfice du comité départemental qui n'a de force que celle de nos associations.
- ✚ Un grand merci à Claudine, Isabelle, Nicole et Sébastien pour leurs années au comité directeur départemental, et bon vent dans leurs nouvelles activités 📖
- ✚ Bienvenue aux 4 nouveaux élus : Bernard, Denis, Didier et Guillaume 😊

	LARDY Antoinette	BOISSEAU Didier	RENAULT Guillaume	SIGMUND Eric	BRUNEAU Guy	DAUDIN René	DOUCET Daniel	GROJEAN Benoît	GUITTEAUD Jean-Daniel	MARTIN René	MONIEAU Bernard	PRUD'HOMME Denis
Total des voix	95	95	95									
Nuls	0	1	9 incomplets									
Exprimables	95	94	86									
OUI	95	94	86	86	83	85	83	86	86	86	84	86
NON	0	0	0	0	3	1	3	0	0	0	2	0

✚ Du côté de la validation des divers rapports, les résultats sont proches de 100% :

	Rapport moral	Rapport activités	Bilan financier 2019/2020	Budget prévisionnel 2020/2021	Rapports des commissions
Total des voix	95				
Nuls	0				
Exprimables	95				
Blanc	0	0	0	0	0
OUI	95	95	95	93	93
NON	0	0	0	2	2

✚ Au terme du vote réalisé parmi les nouveaux élus, la candidature du président sortant pour un nouveau mandat présidentiel est validée par 10 voix pour et une abstention, via un vote électronique (1 non votant).

Présentation du site internet départemental (Denis Prud'homme)

✚ Au terme de l'énorme travail réalisé pour créer un nouveau site internet départemental par Denis Prud'homme, celui-ci présente le fruit de son travail : <http://codep45-ffct-org.fr/>

✚ Il invite les associations à lui faire connaître les modifications à y apporter (en particulier les adresses de leur site) et à utiliser le site pour remonter les participations à leurs organisations.

Objectifs 2021 de la commission Tourisme (Jean-Daniel Guitteaud)

✚ Jean-Daniel Guitteaud recherche 2 nouveaux commissaires Tourisme.

✚ Cf. annexe

Points divers :

✚ Renouvellement des licences :

- ✓ depuis le 1er mars, il faut être en possession de sa nouvelle licence 2021 pour rouler dans son club ! N'hésitez pas à relancer individuellement tous vos adhérents n'ayant pas renouvelé leur licence. Pour ne pas risquer votre responsabilité, informez-les de l'arrêt des garanties d'assurance au 28 février 2021 au soir. En effet, si leur licence n'est pas renouvelée, vous ne pourrez plus les accueillir depuis cette date pour pratiquer dans votre club.

✚ Calendrier du Challenge du Centre 2021 (sous une forme restant à être précisée) :

- ✓ Bonneval (Eure et Loir) le 25 avril,
- ✓ Châteauroux (Indre) le 9 mai,
- ✓ St Avertin (Indre et Loire) le 13 juin,
- ✓ St Laurent-Nouan (Loir et Cher) le 4 juillet,
- ✓ Ouzouer sur Trézée (Loiret) le 5 septembre
- ✓ dans le Cher le 3 octobre,

✚ Challenge du Loiret 2021 :

- ✗ ~~Gazélec-Orléans le 21 mars (VTT) annulé~~
- ✓ St Maurice sur Fessard le 4 avril (Brevet),
- ✓ Lorris le 16 mai (Route),
- ✓ Ormes le 30 mai (Route),
- ✓ Briare le 28 juin (Route),
- ✓ Ouzouer sur Trézée le 5 septembre (Route),
- ✓ Etape Solognote Orléans le 12 septembre (Route),
- ✓ Orléans Cyclo Touriste le 10 octobre (date modifiée) (Route)
- ✓ Montargis le 11 novembre (VTT)

✚ Calendrier des réunions 2021 :

- ✓ Visioconférence des associations loirétaines en mai ou juin ?
- ✓ Assemblée générale CODEP 45 le samedi 23 octobre (Neuville aux Bois)
- ✓ Assemblée générale COREG Centre Val de Loire le dimanche 21 novembre (Dreux)

✚ GPS TwoNav :

- ✓ Il est proposé aux licenciés FFCT loirétaines une nouvelle commande de GPS TwoNav (Trail 2 Bike ou Cross) avec une réduction de 30% et un paiement en 4 mensualités

✚ Communication :

- ✓ La communication CODEP vers Associations se fait via les adresses Mail des président(e)s et correspondant(e)s affichées sous *ffct.org*. Pour optimiser la communication, il semblerait pertinent que le (la) président(e) ne soit pas aussi le (la) correspondant(e). Etes-vous certains que vos adresses sont à jour ?

✚ Calendrier 2022 :

- ✓ La saisie de vos projets d'organisations de randonnées en 2022 est à réaliser sous *ffct.org* avant le 31 mars 2021.
- ✓ Rappel : lorsque vous annulez une randonnée, n'oubliez pas de la retirer du site fédéral et d'en aviser les associations loirétaines

✚ Randonnée permanente « A vélo autour de la région Centre-Val de Loire » :

- ✓ Il devrait vous être proposé de parcourir en relai les tronçons loirétains de la randonnée permanente « A vélo autour de la région Centre-Val de Loire » (https://veloenfrance.fr/circuits?id_circuit=180872 et [180873](https://veloenfrance.fr/circuits?id_circuit=180873))

✚ Contrôles pour le Conseil départemental du Loiret

- ✓ N'oubliez pas de contrôler les parcours qui vous concernent dans le cadre de la convention du CODEP avec le Conseil départemental du Loiret **avant le 31 mars 2021**

✚ Sollicitations de la ville d'Orléans et d'Orléans Métropole :

- ✓ La mairie d'Orléans sollicite les cyclotouristes loirétains pour mettre en œuvre sur la Métropole orléanaise :
 - Un 2ème congrès fédéral ?
 - Une semaine fédérale : en 2025 ?

Objectifs généraux 2021 et clôture de l'assemblée générale 2020 :

✚ Nos grands projets 2021/2024

- ✓ Les incontournables 2021/2024 devraient être les suivants :
 - Priorité à la transition numérique
 - Poursuite et accélération des travaux autour du tourisme et de la sécurité
 - Mise en œuvre d'une nouvelle politique pour les jeunes au travers de l'Ecole française de vélo
 - Mise en place de la commission VTT/gravel
 - Relance des formations de dirigeants et d'éducateurs, qui sont le socle du recrutement de nouveaux licenciés

✚ Notre priorité absolue 2021

- ✓ Pour les associations loirétaines et le comité directeur la PREMIERE DES PRIORITES est de rétablir au plus tôt LA CONVIVIALITE
- ✓ En ces moments difficiles, mais porteurs d'un potentiel énorme pour amener de nouvelles populations vers nous, nous devons nous ouvrir plus que jamais vers l'extérieur pour capter de nouveaux publics

Nota 1 : les divers documents (mémodate, dossier « A vélo, tout est plus beau ») et récompenses qui n'ont pu être transmis à l'occasion d'une réunion plénière sont à disposition au siège social départemental.

Nota 2 : 1 vidéoprojecteur, des banderoles FFCT & CODEP, des kakémonos FFCT & CODEP, 2 tandems + 1 VAE + 1 VTTAE et 2 compteurs GPS TwoNav sont à votre disposition

Fin de la réunion à 12 heures 55



le Président du CODEP FFCT Loiret, Benoît Grosjean

Rapport moral 2020

« **A vélo tout est plus beau** », nous en sommes tous convaincus dans cette salle. Alors comment gérer le confinement ? En faisant 2 mois de rouleaux ou de vélo d'appartement, ou en choisissant l'option canapé à visionner d'anciennes étapes du Tour de France à la télévision ? Ce qui était important c'était de revenir le plus vite possible à une pratique extérieure, mais fallait-il encore « Qu'on me donne l'envie, l'envie d'avoir envie. Je n'ai pas crié, ni pleuré » pour qu'elle revienne » l'envie de remonter sur mon vélo, mais le ressort était cassé.

Était-ce du fait que vos associations avaient fait le choix d'annuler leurs organisations ? Était-ce parce que vos sociétaires ont boycotté les quelques organisations que certains se sont acharnés à mettre en œuvre ? Comment expliquer qu'il ait fallu annuler l'Audax féminin de début septembre, même en l'élargissant aux hommes ? Oui, 2020 n'aura pas été de tout repos pour vos élus départementaux, car prévoir pour finalement annuler est très chronophage, sans compter que votre commission Tourisme a - contre vents et marées - fait avancer de nombreux projets, et a rétabli de nombreux contacts avec les structures en charge du Tourisme.

Était-ce un manque de motivation en l'absence d'objectifs de type grands rendez-vous fédéraux (semaine fédérale, cyclomontagnardes ...) ?

Malgré tout, et nous l'avons tous constaté, 2020 aura été une année où la pratique cycliste aura explosé : vélotafeurs, cyclistes du dimanche, cyclotouristes au long cours... Peut-être pas de manière exponentielle comme certains pas calés en mathématiques l'affirment, mais de façon très importante. Je ne doute pas que les aides des collectivités locales et territoriales, et de l'Etat, ne sont pas étrangères à cet état de fait. La

Covid 19 aussi. Certains y voient même un nouvel élan pour plus d'écologie, mais cette notion reste très fourre-tout. Attendons 2021 pour évaluer véritablement ce nouvel attrait pour le vélo.

Vous aurez aussi relevé que ces nouveaux cyclistes disposent souvent de vélos à assistance électrique. Parfois même, et cela me choque, de jeunes cyclistes. Le VAE est-il la nouvelle mob' de mon enfance ? D'autant que, j'ai vérifié, l'aide est souvent maximale !

Le seul souci pour ce qui concerne notre fédération est que ces néo-cyclistes n'ont visiblement pas le souhait de pratiquer le vélo à notre manière.

J'ai eu l'occasion cet été de rencontrer de nombreux cyclotouristes, seul, en couple ou en famille, qui réalisaient des voyages itinérants le long de la Loire à vélo ou de la Vélocéan. 2 à 3 fois plus que les années précédentes, cette appréciation étant partagée par les offices de tourisme locaux. Nos échanges m'ont confirmé que si leur pratique était tout à fait dans notre philosophie fédérale, la FFCT ne les attirait pas plus que cela. Nous devons convaincre ces nouveaux cyclistes de l'intérêt de nous rejoindre.

En premier lieu, il conviendra de leur rappeler les règles élémentaires du code de la route, car, de leur pratique encouragée par les pouvoirs publics, ils semblent avoir compris que tout leur est permis, qu'aucune loi ne peut leur être opposée. Rappelons-nous que la sécurité est la priorité de la FFCT.

Pour être pragmatique, sommes-nous sûrs, que notre pratique 2020 du vélo n'a pas généré des comportements nouveaux : rouler seul ou en petit groupe, sans convivialité avec les cyclotouristes d'autres associations, qui ne va inciter certains licenciés 2020 à ne pas reconduire leur licence en 2021 ? N'avons-nous pas coupé en 2020 la branche sur laquelle nous sommes assis en annulant la plupart de nos organisations ?

Au terme de ce mois d'octobre rose, ne restons pas sur un sentiment d'année blanche... ou noire, selon la sensibilité de chacun.

Il nous faut exploiter la sur-médiatisation autour du vélo que nous connaissons depuis le printemps, souvent d'ailleurs sans évoquer la FFCT. J'ai été surpris de ne jamais avoir été interpellé par les médias sur cette poussée du vélo, alors que la presse écrite s'est tournée avec avidité sur les associations de pratiquants urbains – très souvent politisées - à coup d'articles récurrents. Mais en France – et peut-être ailleurs aussi - il est bien connu que la polémique est plus porteuse pour les médias que de raconter de belles histoires.

Au terme de l'olympiade, je pourrais être serein en regardant le travail qui nous attend pour les années à venir, sûr de pouvoir m'appuyer sur une équipe compétente et engagée, que ce soit au niveau du comité directeur ou des commissions. Malgré tout mon enthousiasme reste mesuré, et même si c'est dans les vieux pots que l'on fait la meilleure soupe, je regrette que les arrivées dans nos structures départementales soient en si petit nombre.

Merci Bernard, Denis, Didier, Guillaume, de nous rejoindre au sein du comité directeur.

Un immense merci à Claudine, Isabelle, Nicole, Sébastien qui nous quittent après avoir apporté leurs compétences et donné de leur temps au CODEP pendant plusieurs années.

Merci à Antoinette, Daniel, Éric, Guy, Jean-Daniel et aux 2 René de continuer à œuvrer au sein du CODIR.

Où est-il le temps où vos votes avaient un intérêt pour départager des candidats en trop grand nombre ? Je découvre ainsi – ce dont j'étais convaincu depuis longtemps - que l'excuse de la distance entre vos clubs et la préfecture pour ne pas postuler était fallacieuse puisque la mise en place de réunions en visioconférence ne vous a pas incité à

postuler. Savez-vous qu'au terme de vos votes, UNE seule association parmi les 7 plus grosses - représentant quasiment la moitié des effectifs loirétains – sera présente au CODIR : serait-ce à dire que la politique FFCT dans le Loiret est pilotée par les petits clubs ? Cela n'est pas acceptable.

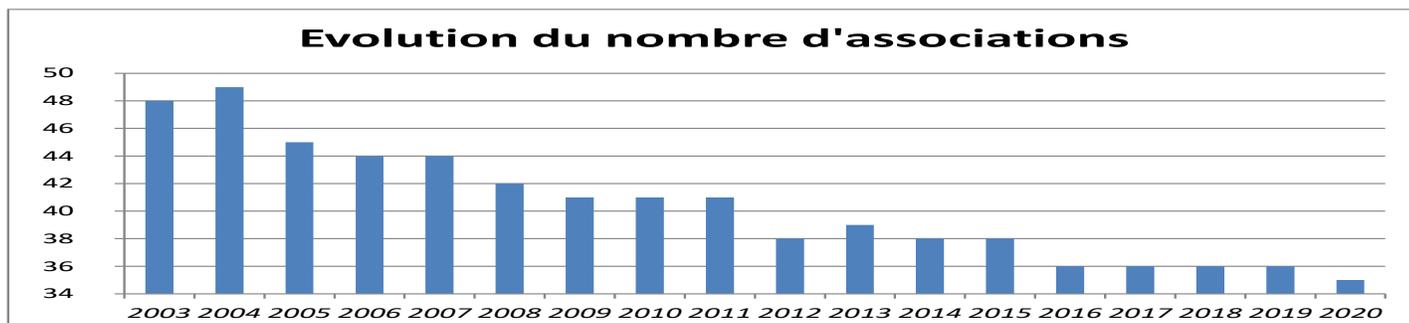
J'essaie de comprendre pourquoi désormais l'équipe CODIR ne va comporter qu'une seule femme. A quoi ont servi toutes les actions engagées par le CODIR pour développer l'activité des féminines si aucune d'entre elles ne prend le relais de Claudine. Et qui va gérer le secrétariat maintenant qu'Isabelle et Nicole sont parties ? Mesdames, vous ne faites pas honneur aux suffragettes qui se sont battues pour que vous ne restiez pas dans l'ombre des hommes.

I have a dream : en 2026, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du CODEP Loiret, j'arrêterai la présidence du CODEP (après avoir quitté le comité régional en 2024 après un 4^{ème} mandat pour lequel je postule à la présidence régionale). Oui, j'ai un rêve : qu'en 2026, une femme me succède.

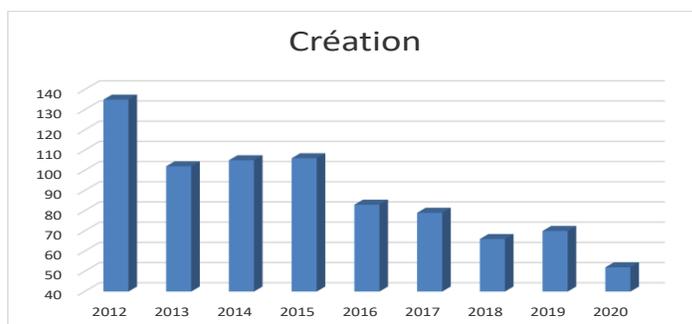
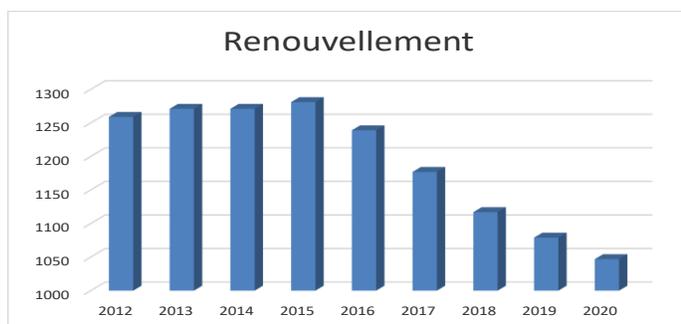
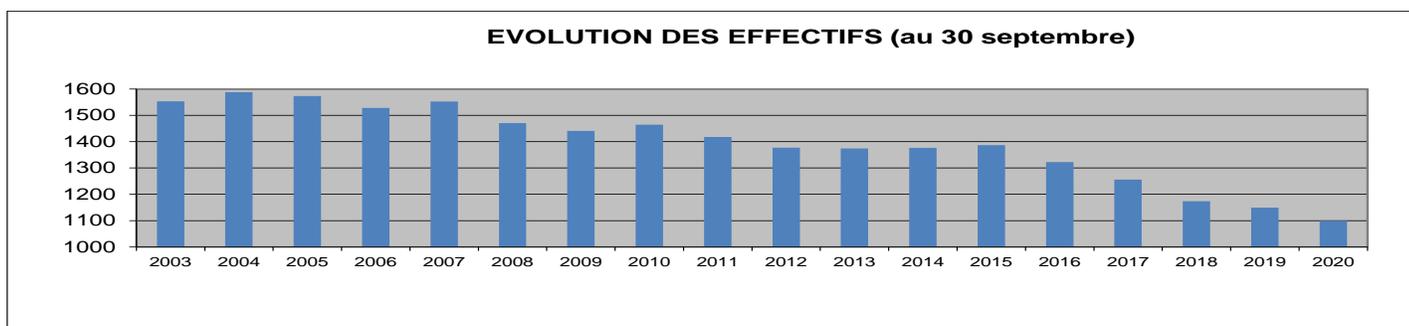
Bilan des activités 2019/2020

Les effectifs et leurs évolutions :

L'arrêt du Cyclo Sport Abraysien fait chuter à 35 le nombre d'associations FFCT loirétaines, très loin des 49 clubs répertoriés en 2004. A nouveau en 2019/2020, les 3 projets de création de nouvelles associations n'ont pas abouti.

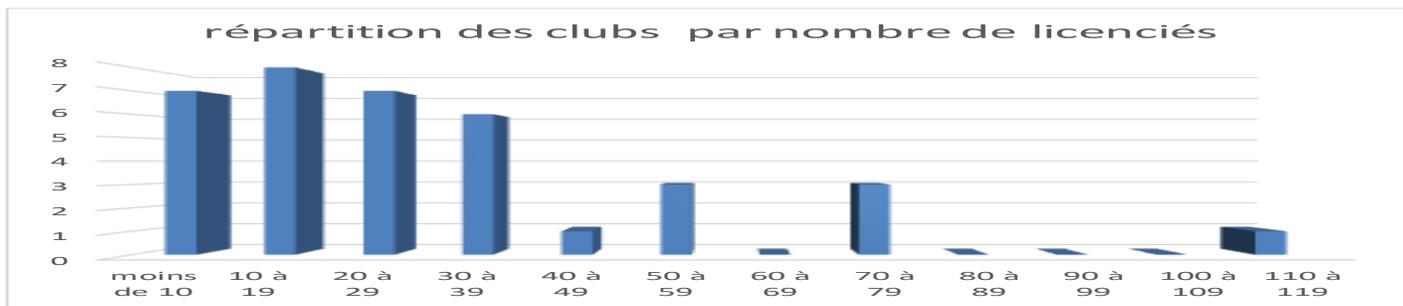


La baisse des effectifs relevée depuis 2105 (dernière année de progression du nombre de licenciés loirétains) s'est poursuivie en 2020 avec une perte de 50 licenciés, après 32 non-reprises de licence et une chute de 18 nouveaux licenciés en 2020 par rapport à 2019 (au 30 septembre). L'effectif FFCT loirétains plafonne juste en-deçà des 1100 licenciés (1099).

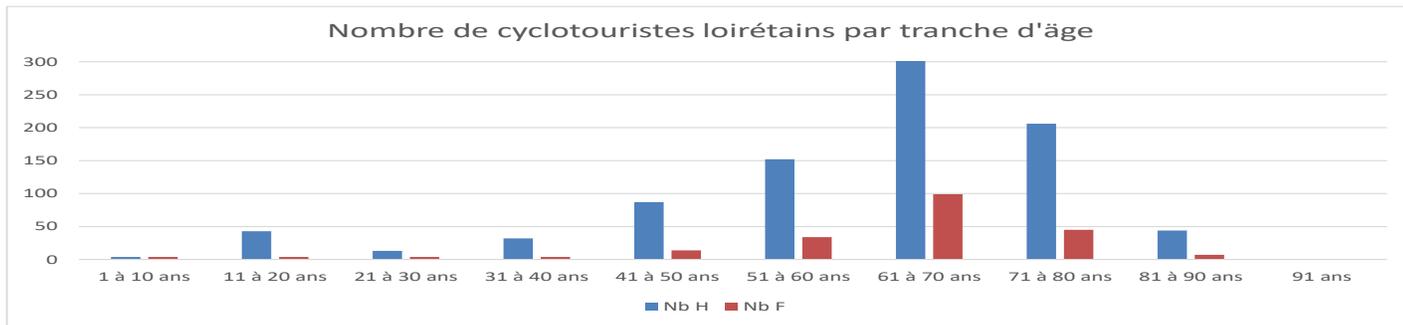


Les associations loirétaines regroupent entre 4 et 114 licenciés avec une valeur moyenne de 31 sociétaires et un nombre médian à 21. Il convient de noter que 74% des associations regroupent moins de 40 sociétaires.

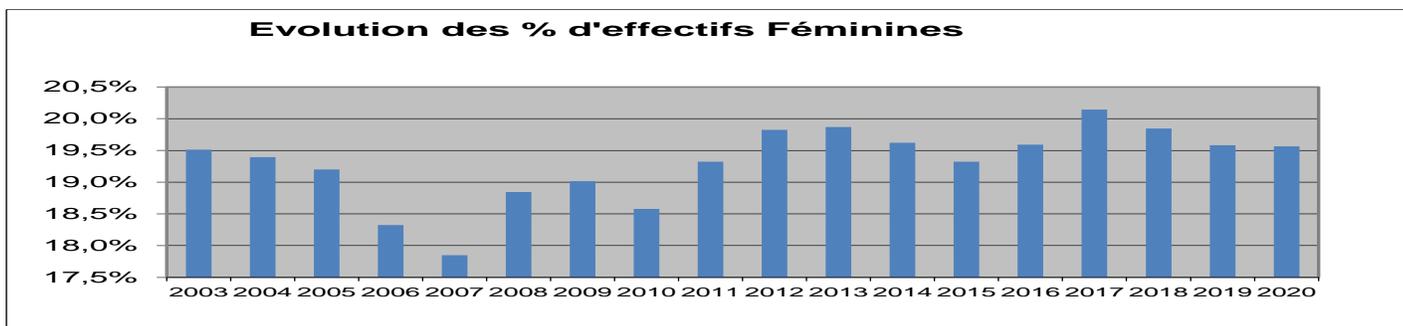
21 associations loirétaines ont perdu des sociétaires en 2020 pour un total de 63 licenciés perdus, alors que 8 en ont gagné pour 25 nouveaux licenciés, 6 clubs restant stables dans leurs effectifs (sans compter les 3 Cyclo Sport Abraysien qui n'ont pas renouvelé leur licence). A noter que les membres individuels ont reperdu en 2020 les 9 unités qu'ils avaient gagnées en 2019.



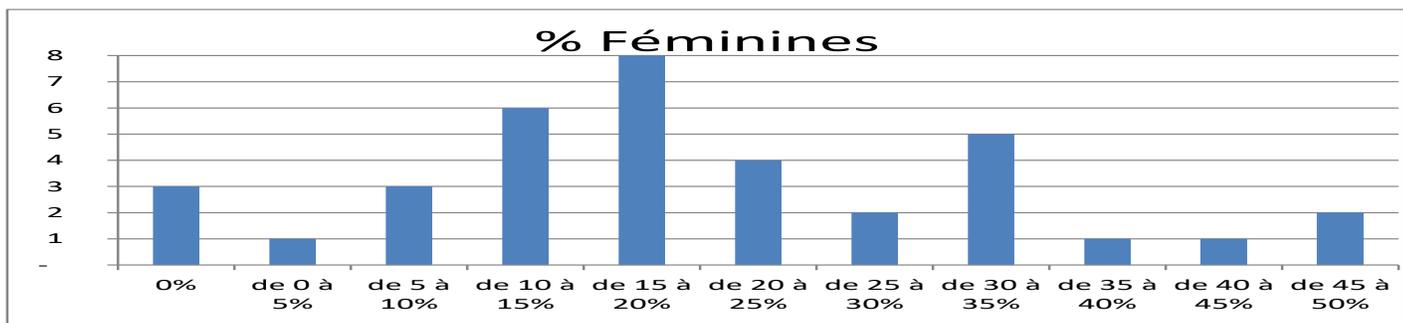
La tranche d'âges la plus représentée est celle des 61-70 ans, et de très loin (36% des effectifs totaux).



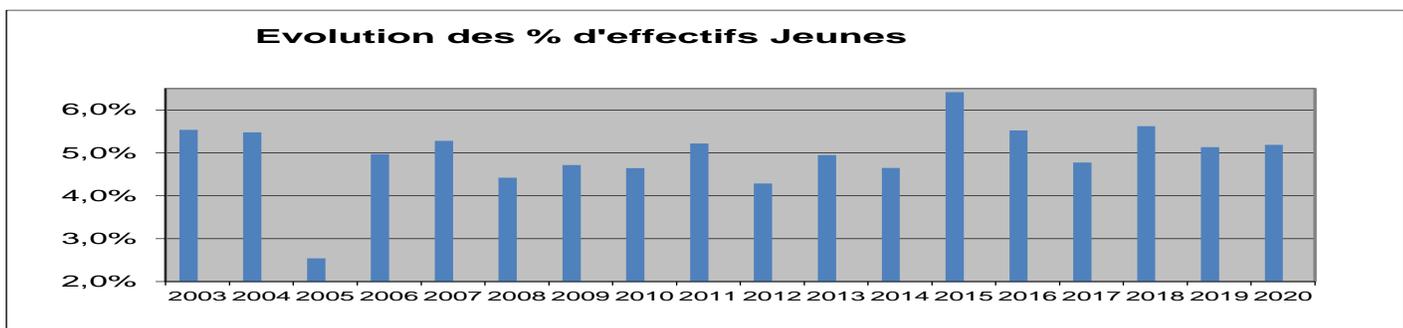
Le ratio de féminines rapportées à la population totale s'est maintenu à 19,6%



3 associations ne possèdent aucune féminine dans leurs rangs, alors que 2 partagent également leur effectif entre hommes et féminines. A noter que, rapportés à leurs populations respectives, les présidentes (3,7%) sont plus nombreuses que les présidents (3,1%).



Le niveau des effectifs Jeunes continue ses vagues autour de la barre des 5%, en légère hausse en 2020.



8 associations accueillent des mineurs (52), dont plus de 4 sur 5 appartiennent à Orléans Cyclo Touriste (22) ou à la SMOC St Jean de Braye (21).

L'âge moyen d'un licencié FFCT loirétain continue à progresser, la moyenne étant montée à 61,9 ans (doit-on se féliciter que la moyenne d'âge n'a progressé que de 6 mois en 1 année ?), les femmes restant plus âgées (63,0 ans) que les hommes (61,6 ans).

En matière d'abonnement à la revue fédérale, une baisse est à nouveau observée en 2020 avec seulement 12% d'abonnés.

90% des cyclotouristes loirétains possèdent un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclotourisme en cours de validité. A noter qu'au-delà des 10% de licences Vélo balade, les licences avec CMNCI se répartissent en 5% de Vélo sport et 85% de Vélo rando.

Côté assurance, 3,0% ont souscrit un contrat Allianz mini-braquet, 6,8% le grand braquet et 90,2% le petit braquet. A noter le changement d'assureur pour 2021, AXA remplaçant Allianz.

Vélo à Assistance Electrique : 48 loirétains (ils étaient 28 en 2019) ont déclaré - sous le site fédéral - utiliser un VAE, quasi également répartis entre hommes (52%) et femmes (48%).

Les cyclotouristes loirétains déclarent à 30% se limiter à l'activité Route et 8% au VTT, tandis que 62% se partagent entre les 2 disciplines.

Les participations :

Le contexte sanitaire vécue en 2020 ne permet pas une analyse pertinente des participations aux randonnées.

Si le dernier quadrimestre 2019 fût à la hauteur des attendus (hors l'annulation de l'Audax de Briare), en 2020 seules 6 randonnées ont été maintenues au calendrier : 3 avant le confinement et 3 en septembre/octobre.

La palme des participations 2019/2020 revient à la 30^{ème} Montargoise VTT (503 participants). L'histoire retiendra que le BRM200 "Sur les Pas de Raboliot" (route ou gravel) du CJF Fleury les Aubrais aura été la randonnée la plus fréquentée en 2020 avec 186 participants.

Les évènements majeurs de l'exercice 2020 vous seront présentés dans les points suivants de l'ordre du jour ou, à défaut, vous pouvez en prendre connaissance dans la synthèse des bilans d'activité des commissions départementales que vous avez déjà reçue.

Les réunions des élus départementaux (80)

Malgré le contexte sanitaire qui aura conduit à l'annulation de nombreuses réunions internes et externes, les élus départementaux ont participé à un nombre de réunions équivalent à celui de 2018/2019.

Outre les **54** réunions internes (Comité directeur + Commissions) :

-  avec les associations du Loiret : **18**
-  commissions départementales : **20**
-  comité directeur et bureau directeur départementaux : **4**
-  avec le Comité régional Centre-Val de Loire : **9**
-  avec le Siègne fédéral : **3**

les élus du Comité directeur départemental et les commissaires ont participé à **26** réunions :

- ✚ avec le Conseil Départemental du Loiret et l'Agence départementale de Tourisme : **10**
- ✚ avec le Comité départemental Olympique et Sportif : **2**
- ✚ avec Orléans Métropole : **5**
- ✚ avec des partenaires divers : **9**

Autres points de bilan :

Compte tenu du contexte sanitaire, le vidéoprojecteur CODEP n'aura été prêté qu'en 3 occasions en 2019/2020.

La revue fédérale de juin 2020 (n°702) a émis en exergue les associations du CJF Fleury les Aubrais et de l'Etape Solognote.

Le président a profité du confinement pour (re)traiter toutes les archives papiers départementales. Le souci est qu'apparemment des données « légales » sont absentes. Il est à relever que la plupart des grands projets des collectivités en aménagements cyclables ont été élaborés par le CODEP (boucles, Loire à vélo et autres), et ce à plusieurs occasions dans notre histoire.

Assemblée Générale du CODEP 45 du 31/10/2020 à Ouzouer-sur-Trézée

Rapport financier

Détail des charges :

Achat : 6 543.85 €

Achat non stockés de matière et de fournitures : 450,70 €, c'est l'achat d'alimentation pour les manifestations suivantes : VI Contres, Galette CODIR du CODEP, Repas sur les pas de Jeanne d'Arc et ravitaillement AUDAX qui a été annulé.

Fourniture d'entretien et petit équipement : 6023.25 €, fournitures administratives **547.62 €**, Acquisition des VAE **4 658 €** (cette somme était inscrite en engagements à réaliser sur subvention affectée sur le compte de résultat de l'année précédente), Fourniture pour les VAE et GPS **717.63 €** et obsèques de Daniel Henri **100 €**.

Autres fournitures : 114.90 €, remboursement de frais engagés par les clubs.

Services extérieurs : 70 €, Mémodates **40 €** et acompte visite de Beaugency **30 €** (dans le cadre de l'AG du COREG)

Autres services extérieurs : 5 388.86 €

Publicité et publication : 326.57 €, ce sont des achats pour récompenses.

Déplacement et missions : 4 654.48 €

VI Contres : **2 376 €** (le solde dépenses- recettes se traduit par une participation du CODEP de **450,41 €** ravitaillement, carburant et musée Saint-Viâtre)

AG Noyers participation aux repas et invités : **159 €**

AG COREG Beaugency : **705 €** (avance qui sera remboursé, le repas étant annulé)

G Bruneau : **118.80 €**

R Daudin : **39 €**

D Doucet : **28.80 €**

B Grosjean : **749.88 €**

JD Guitteaud : **58.80 €**

M Harba : **21 €**

A Lardy : **154.50 €**

R Martin : **165.10 €**

E Sigmund : **78.60 €**

Le montant des frais de déplacement pour le fonctionnement du CODEP s'élève à **1414.48 €**

Frais postaux et télécommunications : 198.20 € achat de timbres, frais de port et abonnement internet.

Services bancaires et autres : 209.61 €, Internet et Carte Bleue crédit Mutuel **87.70 €** et abonnement openrunner et OVH **121.91 €**.

Autres charges de gestion courantes : 775 €, contrôle des circuits **690 €**, cotisation Basicompta **55 €** et participation à une formation **30 €**.

Dotation aux amortissements : 379.80 €, amortissement ordinateur, imprimantes et projecteur.

Total des charges : 13 157.51 €

Valorisation du bénévolat : 15 225.00 €

Détail des produits :

Vente de produits finis et prestations de services : 70 €, randonnée permanente **35 €**, location projecteur **20 €** et vente lecteur code barre **15 €**.

Subventions : 5 300 €, ANS **3 500 €** (actions autour des VAE) et Conseil Départemental **1 800 €**

Autres produits de gestion courante : 5 000,15 €, reversement par la Fédération **2 822.15 €**, Fédération aide au développement **598 €** et participation au VI Contres **1 580 €**

Produits financiers : 43.97 €, intérêts 2019 du livret bleu.

Produits exceptionnels : 705,00 €, recette constatée d'avance concernant une avance faite pour l'assemblée générale du COREG

Reprises sur amortissements et provisions : 2 500,00 €, c'est la reprise d'engagements à réaliser sur subvention affectée du compte de résultat de l'année précédente.

Total des produits : 13 619.12 €

Résultat net 461.61 €, le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

Budget prévisionnel

Contrairement aux activités des clubs, on ne peut pas dire que la crise sanitaire a eu un réel impact sur le compte de résultat. Certes les dépenses sont quelque peu à la baisse, moins de réunions et absence de manifestations. Les subventions n'ont pas été remises en cause, cependant il faut être prudent pour 2021, les charges des collectivités territoriales augmentent du fait du transfert de compétences de l'Etat vers ces dernières, cela peut les amener à réduire le poste des subventions, tout du moins pour les subventions exceptionnelles

Les recettes du **CODEP** pour **2021** hors subvention exceptionnelle seront relativement réduites :

1800 € du Conseil Départemental dont **690 €** reversés aux clubs au titre du contrôle des circuits. Nous avons une demande de subvention spécifique pour une action, auprès du Conseil Départemental, cette subvention vient de nous être accordée elle sera comptabilisée sur l'exercice 2021.

La Fédération nous rétrocède **10% des cotisations** hors assurance et abonnement. Nous avons encaissé au titre de 2020, **2 822.15 €** et nous avons inscrit **2 900 €** ce qui est

certainement ambitieux car la crise sanitaire liée à l'absence de manifestations risque de nous faire perdre des adhérents.

Les autres recettes inscrites sont accessoires.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le plus gros poste reste les déplacements et missions, poste qu'il nous faudra maîtriser en limitant les déplacements par l'utilisation de la visioconférence.

Il serait opportun, qu'à l'avenir le **CODEP** organise des manifestations génératrices de recettes, mais cela ne peut se faire sans l'investissement des clubs qui sont confrontés eux-mêmes à la recherche de recettes complémentaires.

La crise sanitaire risque encore d'impacter le calendrier des manifestations en 2021, néanmoins cela ne doit pas obérer le fonctionnement de nos structures, bien qu'il nous faille respecter les décisions gouvernementales qui peuvent, par leurs évolutions, remettre en cause nos prévisions.

Situation de la trésorerie au 31/08/2020

- Caisse :	2.76 €
- Compte courant :	2 896.04 €
- Livret :	10 043.97 €
	12 942.77 €



À vélo tout est plus beau !

CODEP 45 compte de résultat au 31/08/2020

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	6 543,85 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	70,00 €
		Prestation de services	35,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	405,70 €	Vente de marchandises	15,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	20,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 023,25 €		
Autres fournitures	114,90 €		
61 - Services extérieurs	70,00 €	74- Subventions d exploitation	5 300,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	3 500,00 €
Locations			
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance			
Documentation	40,00 €		
Divers	30,00 €	Département(s):	1 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 388,86 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	326,57 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	4 654,48 €		
Frais postaux et de télécommunications	198,20 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	209,61 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	5 000,15 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	775,00 €	76 - Produits financiers	43,97 €
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	705,00 €
68- Dotation aux amortissements	379,80 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	2 500,00 €
6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	13 157,51 €	TOTAL DES PRODUITS	13 619,12 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	15 225,00 €	Bénévolat	15 225,00 €
TOTAL DES CHARGES	28 382,51 €	TOTAL DES PRODUITS	28 844,12 €
RESULTAT	461,61 €		

Budget prévisionnel 2020/2021

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	3 200,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	55,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	35,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	700,00 €	Vente de marchandises	20,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	50,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 450,00 €		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	1 020,00 €	74- Subventions d exploitation	4 800,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	2 000,00 €
Locations			
Entretien et réparation	300,00 €	Région(s):	
Assurance	500,00 €		
Documentation			
Divers	220,00 €	Département(s):	2 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 535,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	200,00 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	2 000,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	50,00 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	285,00 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	2 900,00 €
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	690,00 €	76 - Produits financiers	40,00 €
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	350,00 €	79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	7 795,00 €	TOTAL DES PRODUITS	7 795,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	7 795,00 €	TOTAL DES PRODUITS	7 795,00 €

Bilan des activités de la Commission Tourisme.

Composition de la Commission

Claudine BOISSEAU, Nicole ROBERT, Benoit GROSJEAN, René MARTIN, Christophe LEGRIS, Bernard MOINEAU, Jean-Daniel GUITTEAUD.

Cette année, la Commission Tourisme a pu se réunir en séance plénière le 13 février et le 9 septembre 2020. La prochaine réunion est prévue le 14 octobre 2020. Les différentes dates apparaissant sur chaque dossier indiquent des séances de travail impliquant une partie des membres de la Commission.

Lors de notre dernière réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Bernard Moineau qui est venu renforcer notre groupe. Souhaitons que d'autres volontaires lui emboitent le pas.

Dates des réunions	Actions
21 novembre 2019 23 janvier 2020.	<p>Préparation de la deuxième édition des Boucles Cyclo du Patrimoine Boucles Cyclo du Patrimoine :</p> <p>La Commission avait bien entamé les travaux de préparation. Elle a pu se réunir à deux occasions avant l'entrée en vigueur du confinement le 21 novembre 2019 et 23 janvier 2020.</p> <p>14 associations FFCT de la Métropole d'Orléans, avaient accepté d'apporter leur aide, 5 se sont dissocié des préparatifs et de la réalisation de cette manifestation.</p> <p>Cette année, la Commission avait choisi d'organiser la randonnée uniquement sur la boucle sud de la métropole.</p> <p>Nous avons obtenu la collaboration d'associations locales en lien avec l'histoire et le Patrimoine des communes ci-dessous. Elles avaient accepté d'assurer des animations ou des visites lors du passage des randonneurs, mais à des créneaux horaires définis.</p> <p>OLIVET : Le Parc du Poutyl et /ou le Moulin de Bechet SAINT-PRYVE- SAINT-MESMIN : Le Four à Briques SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : Le Sous-sol de la Mairie dans le Parc de la Pie SAINT-CYR-en-VAL : Le Château de la Motte SAINT DENIS-en-VAL : Les vestiges du Château de l'Isle ;</p> <p>La Ville d'ORLEANS avec ses services était disposée à apporter une aide plus significative que lors de la première édition.</p> <p>Le site de l'Île Charlemagne et ses installations était mis à notre disposition.</p> <p>La ville apportait son soutien pour la Communication sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'Open agenda national• La brochure des journées du patrimoine (une pleine page)• Le Newsletter de la Ville d'Art et d'Histoire• Les Tableaux électroniques• Orléans Métropole• Sortir à Orléans <p>L'Office du Tourisme aurait disposé des publications annonçant notre randonnée.</p> <p>La situation sanitaire ne nous a pas permis de poursuivre nos travaux, sachant que les horaires étaient définis ainsi que le principe d'inscription et les tarifs.</p> <p><u>Nous espérons pouvoir organiser cette manifestation en 2021 en même temps que le Festival de Loire et avoir une participation d'associations FFCT du Codep plus importante.</u></p>

Dates des réunions	Actions
<p>5 novembre 2019 18 décembre 2019 7 janvier 2020 9 septembre 2020 24 septembre 2020</p>	<p>Projet de Randonnée Permanente de « La Route de la Rose »</p> <p>Le 5 novembre 2019, nous avons été invités par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRTL) à une réunion de leur Comité de Pilotage. Les représentants du Codep (Commission Tourisme) étaient B. Grosjean, R. Martin et J-D Guitteaud).</p> <p>Cette réunion portait sur le bilan 2019 avec la labellisation : Hébergements meublés, Sites d'excellence et Communes.</p> <p>Les actions qui seront menées en 2020 ont fait l'objet d'une présentation ainsi que leur financement.</p> <p>En fin de séance, le Président de l'ADRTL nous a donné la parole. Benoit a présenté le Codep. Il a proposé de créer une randonnée permanente sur la Route de la Rose. L'ensemble des participants a été très intéressé par cette idée et nous a donné carte blanche pour mettre en place cette randonnée.</p> <p>Notre présence sur la Route de la rose servira d'élément de communication pour combler les zones blanches qui figurent sur une partie de l'itinéraire.</p> <p>Compte tenu des moyens dont dispose le Conseil Départemental, on peut imaginer les avantages que le CODEP et les associations pourront en tirer et pourquoi pas des retombées financières.</p> <p>Pour cela nous devons être réactifs avec la mise en place d'une randonnée cyclo permanente, en nous appuyant sur le travail qui a déjà été fait par l'ADRTL et présenter notre dossier dès que possible.</p> <p style="text-align: center;">LE PARCOURS EXISTANT est déjà constitué avec 8 sites d'excellence et 6 sites à ne pas manquer.</p> <p>Un réseau de partenaires est déjà établi. Il est composé d'hôtel-restaurants, de restaurants, de chambres d'hôtes, de gîtes, de Parcs et jardins, mais aussi de producteurs de rosiers.</p> <p>Tous ces partenaires au nombre de 12 sont labellisés par l'ADRTL auxquels Il faut ajouter cinq Communes : BELLEGARDE, YEVRE-LE-CHATEL, CHILLEURS-AUX-BOIS, QUIERS-SUR-BEZOMBES ET CHATILLON-COLIGNY.</p> <p style="text-align: center;">ADAPTATION NECESSAIRE POUR CREER UNE RANDONNEE PERMANENTE</p> <p>En l'état de nos réflexions, nous avons mis en exergue les points suivants :</p> <p>Au premier abord, le circuit existant de la Route de la Rose ne peut pas être effectué en « étoile ou marguerite ».</p> <p>Ensuite, sa longueur oblige de la fractionner en deux boucles séparées, au moins. Les possibilités d'hébergement le long du tracé sont très limitées.</p> <p>Dans la mesure du possible, il faudrait éviter de passer sur les mêmes portions de route que la Randonnée Permanente de la Mémoire 39-45.</p> <p>Il semble inévitable de retenir comme points de départs BELLEGARDE et ORLEANS</p> <p style="text-align: center;">ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX</p> <p>Les reconnaissances des circuits ont été effectuées.</p> <p>La Commission Tourisme est en mesure de présenter les documents de travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tracé des circuits • Le thème • L'historique de la rose • Le règlement de la randonnée avec le bulletin d'inscription • Les roadbook des circuits nord et sud nord • La carte de contrôle <p>Ces travaux ont été présentés à L'ADRTL le 24 septembre. Nos interlocuteurs ont trouvé le dossier très intéressant. Ils nous ont fait des propositions allant au-delà de nos espérances.</p>

Dates des réunions	Actions
<p>10 décembre 2019 14 janvier 2020 12 février 2020 6 avril 2020</p>	<p style="text-align: center;">Randonnée sur les Pas de Jeanne D'Arc</p> <p>Les contacts sont maintenant bien établis avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRTL). Le Codep a été sollicité pour travailler avec le service diocésien de la Pastorale du Tourisme d'Orléans afin de mettre en place une randonnée dans l'année de célébration du centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc.</p> <p>Une première réunion s'est tenue le 10 décembre 2019 à l'Hôtel du Département. Le Codep était représenté par Benoit GROSJEAN, René MARTIN et Jean-Daniel GUITTEAUD. Le Comité Départemental des Randonneurs Pédestres était également invité. Madame Pascale de BAROCHEZ Déléguée diocésaine nous a présenté son projet Avec les associations johanniques, elle organisait du 10 au 14 juillet 2020 une marche de 5 jours sur la Route de Jeanne d'Arc de Cléry Saint-André ou de Patay à Gien en passant bien entendu par Saint-Marceau-Orléans. Si cette manifestation concerne principalement les marcheurs, l'ADRTL nous propose d'étudier la possibilité d'établir une randonnée permanente autour du passage de Jeanne d'Arc dans le département.</p> <p>Nous ne pouvons pas travailler sur cette randonnée permanente cette année, mais nous sommes disposés à l'inscrire dans nos actions en 2021.</p> <p>Au fil des différentes rencontres, nous avons convenu d'organiser une randonnée à thème « Sur les pas de Jeanne d'Arc, de Patay à Orléans le 10 juillet.</p> <p>Nous étions 38 participants. Bravo et merci aux cyclottes et cyclos de Pithiviers-le-Viel, de Neuville-aux-Bois, de l'ASTOM, du Gazelec, d'Orléans Cyclotouriste, de L'ASPTT et de L'Etape Solognote qui ont bien voulu s'associer et participer à cette randonnée. Dans un premier temps chacun devait rejoindre Patay par ses propres moyens Cette journée était très instructive. Nous avons pu bénéficier des explications de Monsieur Olivier BOUZY (Historien médiéviste Français) et Directeur du Centre Jeanne d'ARC à Orléans et de Monsieur Alain HUGON un passionné de l'histoire sur Jeanne d'ARC. Au cours de cette randonnée, nous avons eu un récit de la Bataille de Patay et de ses environs Lignerolles et Saint-Péravy-la-Colombe, à la Croix Faron Alain HUGON nous a relaté l'attaque des troupes de Jeanne d'ARC sur les Anglais, suite à l'apparition d'un cerf. À Huisseau-sur-Mauves après être passé par Gémigny nous avons fait arrêt devant la plaque dédiée à Jeanne d'ARC. Avant d'entrer dans Beaugency après avoir longé les mauves la stèle représentant la rencontre importante de Jeanne d'ARC avec le Connétable De RICHEMONT nous imposait un arrêt pour écouter le récit passionnant de notre Guide. Il n'était pas loin de midi quand nous arrivions à Beaugency où un autre orateur Monsieur Christian PONS nous a rejoints devant la statue de l'héroïne. Cet autre passionné d'histoire de Jeanne d'ARC nous a cité des dates, des noms et des lieux qui finalement nous ont servi de fil conducteur tout au long de cette journée (de mai à juin 1429, John TALBOT, Jean d'Orléans « le Bâtard », DUNOIS, XAINTRAILLES, Journée des Harengs ...) L'étape suivante était à Meung-sur-Loire où Lily et Claudine nous attendaient pour le pique-nique sur le bord de Loire. Après un repas servi en plateau, (formule à retenir en cette période de Covid 19) nous nous sommes retrouvés autour d'Alain HUGON devant la Plaque commémorant la Bataille de Meung-sur-Loire.</p>

Dates des réunions	Actions
	<p style="text-align: center;">Randonnée sur les Pas de Jeanne D'Arc (suite)</p> <p>En direction de Cléry-Saint André l'arrêt devant la Basilique s'imposait. Le groupe s'est séparé de ceux qui venaient d'assez loin pour repartir directement après avoir écouté les dernières explications de notre Guide.</p> <p>La responsable de l'Office du Tourisme de Cléry-Saint André nous a complété et confirmé les commentaires d'Alain HUGON. Ce dernier nous avait soigneusement obtenu des petits souvenirs et brochures auprès des Offices du tourisme des trois dernières Villes du circuit.</p> <p>La dernière étape de notre journée pour ceux qui sont restés jusqu'au bout était la maison de Jeanne d'ARC à Orléans. Après avoir été accueilli par des bénévoles en tenue médiévale, nous avons retrouvé notre premier orateur de la journée qui nous a présenté le Centre Jeanne d'ARC et son activité. La présence et la présentation de Madame PARADIS la Présidente de l'Association des Amis du Centre Jeanne d'ARC nous aura permis de prendre conscience qu'il n'y a pas que les Fêtes Johanniques à voir à Orléans, mais bien d'autres centres d'intérêts autour de ce personnage.</p> <p>Accordons une mention particulière pour les très jeunes Elias et Samuel (respectivement âgés de 12 et 9 ans) qui ont parcouru les 68 km de Patay à Orléans. Le coût d'inscription par participant était de 2.00 €. Le Codep a accordé un budget de 200 € sur un coût total de la randonnée 273.39 €</p> <p>La Commission est d'accord pour reconduire cette randonnée en 2021 et la faire évoluer.</p> <p>Nous avons plusieurs pistes de réflexions à présenter à l'Association diocésaine de la pastorale du tourisme.</p> <p>Nous proposons de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changer la date. Cette randonnée gagnerait à être organisée avant les vacances scolaires pour augmenter le nombre de participants. • Inscrire la randonnée dans le calendrier du Codep. • Donner le départ à Orléans et l'arrivée à Patay. Pour cela, il faudra étudier la possibilité de ramener les participants avec leur vélo à Orléans <p>On pourrait prolonger et tracer un circuit d'Orléans à Gien et alterner une année sur deux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orléans Patay • Orléans- Gien • La randonnée pourrait se faire en groupe ou en individuel. <p>Une organisation logistique devra être mis en place et aussi pour ramener les participants et leur vélo sur les lieux de départ.</p> <p>Ce projet est intéressant et requiert la collaboration des associations Loirétaines.</p>

Dates des réunions	Actions
<p>18 décembre 2019 7 janvier 2020 9 janvier 2020 11 mars 2020</p>	<p>Projet de randonnée avec l'Agence de Réservation Tourisme Loiret (ADRTL) et Loiret Terre de Jeux Paris 2024.</p> <p>Dans la continuité des contacts que nous avons établis avec ces deux entités, le Conseil Départemental nous a de nouveau sollicité à l'occasion de la Journée olympique du 23 juin. Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers "bouger, apprendre et découvrir".</p> <p>Avec la participation de l'Entreprise de BTP Bouygues qui construit en ce moment deux Collèges à proximité de Pithiviers et Dardenville, le Conseil Départemental souhaitait organiser une randonnée à vélo pour le personnel.</p> <p>Il nous est demandé d'établir quatre circuits compris entre 10 et 50 kilomètres qui passeraient par des sites liés à la Route de la Rose.</p> <p>Le départ ainsi que le retour auraient lieu au Château de Chamerolles. Le nombre de participants serait compris entre 200 et 300.</p> <p>Des groupes de 19 seront constitués et nous devrions fournir l'encadrement (Guide et Serre-file).</p> <p>En raison de la situation sanitaire et des consignes en vigueur Le Conseil Départemental du Loiret a préféré annuler et reporter cette randonnée en 2021.</p> <p>Trois circuits sur les quatre demandés avaient été retenus : 11, 18, et 42 km.</p> <p>La plus longue devait nous emmener jusqu'à Yèvre-le-Châtel</p> <p>Il était prévu de solliciter les associations Loirétaines. Certaines avaient déjà répondu favorablement lors de la réunion des Présidents</p>

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » -

Henry Ford

Rapport d'activités 2020 de la Commission Jeunes

La catégorie des jeunes cyclotouristes n'a pas échappé aux contraintes sanitaires liées au coronavirus.

Une seule organisation leur étant réservée a pu se dérouler juste avant le confinement du printemps : le Concours Départemental d'Education Routière (CDER) à St Georges sur Eure (Eure et Loir) le 7 mars :

- Comme à l'habitude, seules 2 associations loirétaines, celles disposant d'une école de cyclotourisme, à savoir Orléans Cyclo Touriste et la SMOC St Jean de Braye, présentaient des candidats.
- Ces 5 jeunes loirétains se sont classés aux 1^{ère}, 10^{ème} et 13^{ème} places (Elias Ishida, Timéo Ollivier, Samuel Ishida/OCT), 5^{ème}, 6^{ème} et 12^{ème} places (Enzo Perreult, Alexandre Deloge, Wayne Couturier/SMOC) sur 16 participants.
- A noter la participation de 3 jeunes euréliennes qui ont pris les 2^{ème}, 3^{ème} et 15^{ème} places.

Face aux risques sanitaires qui se faisaient jour, le président du CODEP avait décidé d'annuler les Critériums départementaux du jeune cyclotouriste qui devaient se dérouler le 14 mars à la Ferté St Aubin, en anticipation de quelques heures de la décision fédérale d'annulation de toute organisation FFCT jusqu'à nouvel ordre. La commission Jeunes remercie le Cyclo Club Fertésien pour la préparation et l'accueil de cet évènement finalement annulé.

Par la suite, ce sont les Concours Régional d'Education Routière (CRER), Critériums régionaux du jeune cyclotouriste Route ou VTT (CRJC), Concentration régionale des Jeunes, Semaine Jeunes et Concours National d'Education Routière (CNER) qui seront annulés.

La population de jeunes cyclotouristes loirétains en 2020 est restée au niveau de celle de 2019 avec 52 licenciés, avec une progression du nombre des jeunes filles (6 en augmentation de 2) et par conséquent une régression du nombre des garçons (44 au lieu de 46) dans 8 associations loirétaines.

Ces jeunes appartenaient à 8 associations. La quasi-totalité des jeunes était issue d'Orléans Cyclo Touriste (22) et de la SMOC St Jean de Braye (21), tandis que le CJF Fleury les Aubrais en affiche 4 et Ormes, Châlette sur Loing, Cléry St André, Boigny sur Bionne et Nogent sur Vernisson 1 seul.

A noter que depuis le 1er septembre 2020, le cadre réglementaire des activités jeunes et de l'accueil des mineurs au sein des clubs a évolué. Un dispositif d'accompagnement des clubs est prévu jusqu'au 1er septembre 2022 (cf. pièce jointe)

Après 12 années passées au pilotage de la commission Jeunes, je souhaite bonne chance à mon successeur.

Pour la Commission Jeunes, Sébastien Grosjean



Ivry sur Seine le 13 août 2020

Destinataires :

Écoles de cyclotourisme

Point d'accueil Jeunes

Clubs qui accueillent des jeunes hors structures

PG/IG/AL/20129

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En 2018, notre Fédération a initié un nouveau projet Jeunes présenté lors de l'assemblée générale fédérale à Boulazac. Les objectifs sont d'inciter les jeunes à rejoindre la Fédération française de cyclotourisme, les fidéliser et répondre aux nouveaux enjeux du développement du vélo. La première dimension du projet, est de réformer la structuration de l'accueil des jeunes au sein des clubs. Celle-ci est indispensable pour répondre, aux exigences réglementaires, aux attentes des jeunes et au besoin de sécurité des parents.

Au regard des affaires qui ont secoué le monde du sport ces derniers mois, il est important de pouvoir apporter des garanties sur la qualité, de l'accueil des jeunes, des encadrants et des activités proposées au sein de nos clubs.

Comme les années précédentes, les clubs pourront accueillir des jeunes en leur sein avec ou sans structure spécifique. Cependant à partir du **1^{er} septembre 2020**, le cadre réglementaire des activités jeunes et de l'accueil des mineurs au sein des clubs évolue.

Deux points essentiels caractérisent cette évolution :

- Dès le premier jeune accueilli, la présence d'un encadrant titulaire d'un diplôme fédéral sera requise. Pour les pratiquants en famille, des dérogations sont prévues au règlement.
- La création de l'École Française de Vélo, pour remplacer le système existant, avec trois niveaux de label : Mini-Vélo, Team-Vélo, Team-Vélo Excellence.

Une association sportive a une obligation de moyens, envers les adhérents qu'ils soient mineurs ou majeurs, dans l'organisation de ses activités. La réforme de la réglementation n'a pas pour objectif de vous imposer de nouvelles contraintes, mais de vous accompagner afin que votre responsabilité ne puisse être engagée.

Nous avons conscience que tous les clubs ne pourront pas être en conformité avec la réglementation au 1^{er} septembre 2020. Un dispositif d'accompagnement des clubs, par notre Fédération, est prévu sur deux années, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2022.

Votre club a été identifié comme accueillant des jeunes licenciés mineurs au sein d'une structure (PAJ-EDC) ou hors structure spécifique.

Nous vous invitons à prendre un temps de réflexion et de consulter les documents suivants :

- "**Génération 2024 : École Française de Vélo**" joint en annexe de ce courrier ;
- "**La réglementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club et ses annexes**", téléchargeables sur l'intranet fédéral : rubrique Gestion documentaire : **COMMISSIONS FEDERALES/JEUNES/REGLEMENTATION GENERALE.**

Les clubs, avec ou sans structures (point d'accueil jeunes et écoles de cyclotourisme), qui ne souhaitent pas intégrer la démarche de labélisation au sein de l'EFV, devront respecter "**la réglementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club applicable au 1^{er} septembre 2020 et de ses annexes**".

La Commission Nationale Jeunes et la Direction Technique Nationale restent à votre disposition pour vous aider dans la compréhension et les différentes démarches de ce nouveaux dispositif.

Nous vous prions, d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Philippe GREFFE

Président Commission Jeunes
Fédération Française de Cyclotourisme

Isabelle GAUTHERON

Directrice Technique Nationale

Pour information et action : - Président(e)s Comités régionaux et départementaux de cyclotourisme
- Délégué(e)s Jeunes des COREG



GÉNÉRATION 2024 : ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO

CNJ / DTN • août 2020

Préambule :

Depuis 10 ans la pratique du vélo ne fait que progresser. La mobilité active, le loisir en famille, le loisir sportif entre amis, les vacances sont de nouvelles habitudes qui, de plus en plus, deviennent « un art de vivre » voir « une philosophie » ; tout l'esprit de notre fédération !

Toutefois, la tendance actuelle est une pratique entre amis et en famille en dehors de nos clubs.

Notre fédération connaît une faible augmentation des effectifs jeunes depuis 2012, avec une progression sur 8 ans de 1200 jeunes. Nous devons nous appuyer sur de nouveaux concepts afin de capter et fidéliser ce public pour pérenniser le cyclotourisme.

Le savoir-faire de notre fédération, dans l'acquisition de l'autonomie à vélo, chez les jeunes, doit être valorisé au travers de notre réseau associatif et au-delà. Cela demande une nécessaire évolution et adaptation du modèle existant vers un modèle plus dynamique et plus interactif. Ce public jeune ne recherche pas la performance et la compétition, mais plus particulièrement la progression, le partage et l'aventure.

Un jeune, bien accueilli dans son club et au sein de notre fédération, est un adulte qui reviendra...

« Génération 2024 » : repose sur trois dimensions

Le « projet jeunes » a été initié en 2018. Son principe a été, validé au comité directeur de mars, présenté lors de l'assemblée générale de la fédération de la même année et aux DRJ lors du séminaire jeunes en janvier 2019. Aujourd'hui, il est rebaptisé « génération 2024 » et il entre dans sa phase opérationnelle.

L'objectif est qu'il soit totalement actif à la fin de l'olympiade Paris 2024. Le projet « génération 2024 » a été pensé pour répondre à la nécessité de changement et d'évolution du modèle existant. Il doit relancer l'attractivité de notre discipline, favoriser l'accueil de nouveaux jeunes et les fidéliser au sein des clubs après 18 ans.

- **L'École française de vélo** : Une réforme de la structuration de la pratique jeunes au sein de la fédération (écoles de cyclotourisme et point d'accueil jeunes) avec la création de « L'École Française de Vélo » pour les mineurs.
- **Le concept « aventure vélo »** : pour les jeunes de plus de 18 ans, souhaitant vivre et construire une aventure cyclotouristique au travers de défis collectifs ou individuels ;
- **Carnet de progression des aptitudes physiques et techniques** : Valorisation de l'expertise de la fédération et de ses éducateurs avec la rénovation du carnet de progression. Celui-ci validera les apprentissages avec une extension aux « adultes » sur un engagement des qualités physiques.

Pour chacune de ces dimensions, les activités fédérales vont devoir évoluer pour donner du sens à l'action des éducateurs et motiver les jeunes par des activités adaptées à leur âge, leurs capacités et leurs envies. Revisiter l'existant, créer de nouvelles activités, valoriser celles qui font partie de la culture et du patrimoine fédéral (BCN-BPF- Diagonales, flèches etc...) fera partie du travail à mener pour la réussite du projet « Génération 2024 ».

L'École Française de Vélo : Un concept fédéral

C'est un concept fédéral d'éducation et d'apprentissage du vélo pour les jeunes de 3 à 17 ans. Il repose sur une démarche pédagogique élaborée à partir des fondamentaux indispensables pour toutes les pratiques du vélo et en particulier du cyclotourisme. L'école française de vélo « EFV », première dimension du projet « génération 2024 », doit être la garantie que nos clubs soient des lieux d'excellence pour former les jeunes à l'autonomie à vélo et à la citoyenneté.

S'engager au sein de l'EFV est une démarche volontaire du club et des éducateurs. C'est permettre aux jeunes d'apprendre pour mieux pratiquer adulte, progresser, partager et s'amuser.

L'EFV : Les objectifs

Pour la fédération :

- Promouvoir une démarche pédagogique de qualité au sein des clubs au travers de l'accueil et de la formation des jeunes ;
- Promouvoir l'expertise de notre fédération dans la formation à l'autonomie ;
- Promouvoir un réseau de qualité au sein de la fédération et auprès des partenaires institutionnels ou privés ;
- Communiquer en interne et externe sur nos savoirs faire.

Pour les clubs :

- Mise en valeur du travail des clubs auprès des jeunes licenciés ou non ;
- Communiquer auprès du public sur leur capacité d'accueil et d'encadrement ;
- Avoir un accompagnement fédéral au travers de différentes aides (financières, matériel, ressources pédagogiques, etc...).

Pour les éducateurs :

- Valoriser le travail des éducateurs de la fédération ;
- Donner de la cohérence dans leurs interventions ;
- Guider l'éducateur dans son action pédagogique ;
- Transmettre les savoirs et développer les compétences des jeunes.

Pour les jeunes :

- Favoriser l'engagement et la motivation des jeunes ;
- Développer les capacités physiques, techniques et intellectuelle des jeunes ;

L'EFV : Quatre piliers

- La création de trois labels de qualité : **Mini-vélo – Team-vélo – Team-vélo excellence.**
- **Une démarche d'enseignement** qui prend en compte les spécificités du vélo et du cyclotourisme en particulier avec :
 - Une pédagogie adaptée ;
 - Des niveaux de progression des apprentissages et certifications permettant d'apprécier l'engagement et la fidélisation, des jeunes et des éducateurs ;
 - Des connaissances essentielles telles que la cartographie, la culture, l'environnement, la sécurité à vélo, etc...
 - La transmission des valeurs du cyclotourisme : citoyenneté, respect, dépassement de soi, solidarité, développement durable, santé.
- **Des outils au service des éducateurs** : fiches pédagogiques, guide méthodologique, répertoire des conduites motrices et valorisation des niveaux acquis ;
- **Un encadrement de qualité** : formé, qualifié et accompagné, pour accueillir les jeunes au sein des clubs.

EFV : Les trois niveaux de label

Les trois niveaux de labels sont assujettis au respect de la *réglementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club, applicable au 1^{er} septembre 2020 et de ses annexes.*

Le tableau « cahier des charges » a été établi selon des critères qui permettent de délivrer un des trois labels de l'École Française de Vélo :

- Mini-vélo ;
- Team-Vélo ;
- Team-Vélo Excellence.



Pour le label « **Team-Vélo Excellence** » une « grille d'évaluation » permet d'avoir une lecture objective de la qualité de l'accueil, de l'animation et de l'offre de pratique de la structure pour les jeunes mineurs. Celle-ci est en corrélation avec le cahier des charges. Selon le score obtenu, la structure est labélisée « Team-Vélo Excellence »

EFV : Tableau de présentation du cahier des charges :

	Mini-Vélo	Team-Vélo	Team-Vélo Excellence
POUR QUI ?	Jeunes de 3 à 5 ans	Jeunes de 6 à 17 ans	Jeunes de 6 à 17 ans
POURQUOI ?	Découverte du vélo : Apprentissage par la draisienne des fondamentaux du vélo (Propulsion – équilibre – conduite)	Acquisition des fondamentaux du vélo pour développer autonomie dans la pratique des activités du cyclotourisme : apprentissages techniques, les comportements, les savoirs.	
COMMENT ?	Répondre aux critères ***	Répondre aux critères ***	Répondre aux critères *** Et attributions de points à l'analyse des CR annuels

Formalités administratives ***	La réglementation générale des activités et à l'accueil des mineurs au sein d'un club applicable au 1^{er} septembre 2020 et ANNEXES		
Licences	Mini - Poussins	Poussins à Juniors	Poussins à Juniors
Demande agrément	Oui	Oui	Oui
Règlement interne EFV	Oui	Oui	Oui

Affichage physique ou numérique	Liste encadrant – N° urgence- règlement intérieur	Liste encadrant – N° urgence- règlement intérieur	Liste encadrant – N° urgence- règlement intérieur
Projet pédagogique	Oui	Oui	Oui
Compte rendu activité	Oui	Oui	Oui

Effectifs			
Effectif minimum	Non	Non	Non

Encadrement		<i>La réglementation générale des activités et à l'accueil des mineurs au sein d'un club applicable au 1^{er} septembre 2020 et annexes</i>		
Diplôme requis selon le nombre de jeunes ***	1 à 5	1 Animateur + Formation complémentaire MV	1 Animateur + Formation complémentaire activités jeunes	1 Animateur + Formation complémentaire activités jeunes
	6 à 11	1 Initiateur fédéral	1 Initiateur fédéral	1 Initiateur fédéral
	Plus de 12	1 Moniteur fédéral	1 Moniteur fédéral	1 Moniteur fédéral
Taux d'encadrement ***		2 encadrants pour 6 jeunes	2 encadrants pour 12	2 encadrants pour 12
Nombre de jeunes max par groupe ***		6	12	12

Matériel disponible au sein du club			
Vélo	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Kit pédagogique ***	Oui	Oui	Oui
Casques	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Trousse de secours ***	Oui	Oui	Oui
Boite mécanique ***	Oui	Oui	Oui
Gilet haute visibilité	Facultatif	Facultatif	Facultatif

Ressources pédagogiques ***			
Outils EFV	Oui	Oui	Oui
Carnet de progression	Oui	Oui	Oui

Site de pratique			
Local d'accueil	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Milieu fermé et sécurisé ***	Oui	Oui	Oui
Site spécifique (bike parc)	Si approprié au public mini- poussin	Facultatif	Facultatif
Base VTT FFvelo	Non	Facultatif	Facultatif
Site naturel ouvert	Non	Oui	Oui

Organisation d'activités			
Manifestations	Non	Facultatif	Facultatif
Activités spécifiques de type annexe 9	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Appels à projet fédérations	Facultatif	Facultatif	Oui au moins 1

Participation aux organisations			
Epreuves officielles	Non	Oui	Oui
Autres	Non	Oui	Oui

Communication			
Kit fédéral ***	Oui	Oui	Oui

EFV : Procédure d'attribution

- Téléchargement du dossier sur l'intranet fédéral « *Commission fédérales/jeunes /règlementation générale jeunes/ document « Réglementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club applicable au 1^{er} septembre 2020 et de ses annexes* » ;
- Dépôt du dossier numérique à la fédération auprès de Aurélie JARNAC jeunes@ffvelo.fr ; avec copie au président de Codep et au DRJ du CoReg ;
- Délivrance du label sur étude du dossier et vérification des informations par la fédération ;
- Label attribué pour 3 ans ;
- Le label peut être retiré ou suspendu en cas de manquement avéré du cahier des charges.

EFV : Les aides fédérales aux structures

	Mini-Vélo*	Team-Vélo*	Conditions
Financière	500€	500€	À partir de 6 jeunes** À la création de l'EFV
Matériel	Kit MV	Kit ER	À partir de 6 jeunes** À la création de l'EFV
Challenge EFV	Non	Oui	À partir du 1 ^{er} jeune
PLJ	Non	Oui	À partir du 1 ^{er} jeune

Remarques :

*Le nombre de jeunes pris en compte est celui dont les âges correspondent au label.

** Une EFV se verra attribuer rétroactivement les aides correspondantes dès lors ou le nombre de 6 jeunes est atteint.

EFV : Univers graphique et communication

L'École Française de Vélo fait l'objet d'une charte graphique spécifique présentée ci-dessous. Elle doit être utilisée par les structures ayant un label EFV. La charte graphique de l'EFV sera téléchargeable via l'intranet fédéral : « *Commission fédérales/jeunes /Ecole française de vélo /univers graphique EFV* ».

- Le bloc marque identifie l'engagement du club à la démarche fédérale et au projet « Génération 2024 » ;

- Le label délivré est identifiable de tous au travers de son propre logo ;
- Les « p'tit pignons » et les « grands plateaux » avec leur logo respectif sont délivrés aux jeunes. Ils sont les témoins de leur progression dans le cursus de formation ;
- La création de flyers et affiches de présentation de l'EFV pour les clubs ;
- La conception d'autres outils de communication à venir (flammes, kakémonos, banderoles...).



QUALIFICATION
P'TIT PIGNON



QUALIFICATION
GRAND PLATEAU



À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU !



ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO



FFVELO.FR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

CONTACT



APPRENDRE À ÊTRE AUTONOME



BIEN PILOTER SON VÉLO.



APPRENDRE LE CODE DE LA ROUTE.



**DÉCOUVRIR LE VÉLO AVEC DES
ÉDUCATEURS QUALIFIÉS.**



**ENTREtenir ET RÉPARER SON
VÉLO.**



SE DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ.



**ROULER DE MIEUX EN MIEUX
ET DE PLUS EN PLUS LOIN.**



LIRE UNE CARTE ET S'ORIENTER



**CONNAÎTRE ET RESPECTER LA
NATURE.**

POURQUOI CHOISIR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO ?

- ▶ Un label qualité contrôlé par la Fédération française de cyclotourisme.
- ▶ Un encadrement qualifié.
- ▶ Une approche pédagogique par le jeu favorisant le développement individuel.
- ▶ De nombreuses activités proposées (brevets, séjours, concours, événements...).
- ▶ Une pratique régulière en groupe qui conforte les liens et crée l'émulation.

TROUVER UN CLUB
PRÈS DE CHEZ SOI

FFVELO.FR

EFV : Mesures transitoires et accompagnement

Les nouveaux labels sont mis en place à partir du 1^{er} septembre 2020 selon les modalités suivantes :

	LABEL SOLLICITE			
	MINI VELO	TEAM VELO		
Situation antérieure	Agrément	Agrément	Renouvellement 31/12/2020	Nouvelle EFV
EDC	Première demande pour ce label selon règles septembre 2020	Transposition de l'agrément	Demande de renouvellement selon règles septembre 2020	
PAJ		Première demande selon règles septembre 2020		
Sans structures				

- Les structures, Point Accueil Jeunes et Écoles de Cyclotourisme, qui ne souhaitent pas intégrer la démarche de labélisation EFV, devront respecter la « *Réglementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club applicable au 1^{er} septembre 2020 et de ses annexes* » ;
- Un accompagnement individualisé des clubs sera assuré par la Commission Nationale Jeunes et la Direction Technique Nationale. L'objectif est de faciliter le passage des structures existantes (PAJ et EDC) vers les labels de l'École Française de Vélo, dans le respect de la réglementation générale.
- La mise en conformité des structures, au regard des qualifications requises, sera progressive sur deux années (échéance 1^{er} septembre 2022).
- Afin de promouvoir la pratique jeunes au sein de vos structures dès la rentrée scolaire 2020, 5 affiches et 100 flyers (voir ci-dessus) vous seront envoyés dès la fin du mois d'août.
- Les ressources pédagogiques relatives au fonctionnement de l'École Française de Vélo (guide, fiches, carnet de progression, etc...) sont en cours d'élaboration. Ils seront disponibles en version numérique au fur et à mesure de leur conception.

Vos contacts :

- Philippe Greffe, président de la commission nationale jeunes : philippe.greffe@ffvelo.fr
- Marie-Françoise DESBROUSSES, responsable structures jeunes : mf.desbrousses@ffvelo.fr
- Isabelle GAUTHERON, directrice technique nationale : i.gautheron@ffvelo.fr
- Aurélie JARNAC, Secrétariat jeunes : jeunes@ffvelo.fr

A G Codep 45 à Ouzouer sur Trézée

Le Samedi 31 Octobre 2020

Bilan d'activités 2020 de la Commission Sécurité /Santé

.....

La Commission Sécurité /Santé du Codep 45 (CSS)s'est réunie le Samedi 7 Mars pour finaliser la Formation des nouveaux Délégués Sécurité Club (DSC)prévue pour le Samedi 14 Mars à Ormes.

Les mesures sanitaires imposées liées à l'extension de la Covid 19 ont entraîné, d'une part, l'annulation de la formation des DSC et, d'autre part, l'impossibilité de tenir les autres réunions de la CSS, programmées pour l'année en cours.

Enfin, la CSS a participé à l'étude en cours, pilotée par la Commission Nationale de Sécurité/Santé de la FFCT (CNSS), pour l'élaboration d'un Guide pour l'aménagement des tunnels routiers, autorisés aux cyclistes, qui sera réalisé par le Centre d'études des tunnels(CETU)

Guy Bruneau

DSD

Président de la CSS du Codep 45

Rapport d'activités 2020 de la Commission Formation

Indépendamment de la crise sanitaire, faute de candidats à des formations fédérales, la commission Formation n'a eu à intervenir qu'une seule fois en 2020.

A noter qu'un initiateur souhaitant monter en compétences (moniteur) n'a pas pu suivre sa formation hors Centre-Val de Loire pour cause d'annulation du stage auquel il était inscrit.

Randonnée GPS Two/Nav 20 octobre 2020

Une formation à l'usage du logiciel de gestion des cartes Land (et au GPS « fédéral » Two Nav) était organisée le 20 octobre à St Hilaire St Mesmin.

Après l'annulation d'une inscription, ce seront 7 stagiaires en provenance de 4 associations loirétaines qui profiteront de cette formation.

Rapport d'activités 2020 de la Commission Sport pour tous

2 organisations du CODEP = 2 désillusions, avec une annulation pour la 1^{ère} et une participation misérabiliste pour la seconde.

Randonnée à allure Audax (20km/h) du 20 septembre 2020

Face aux annulations à répétition des organisations de randonnées par les associations FFCT loirétaines, dans le cadre de son dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, le comité directeur avait retenu de mettre en place le dimanche 20 septembre 2020 une randonnée à allure Audax (20km/h), réservée aux féminines, en priorité celles de Centre-Val de Loire, au départ de St Hilaire St Mesmin en direction de Chambord.

13 féminines étaient inscrites au 7 septembre, date à laquelle il était décidé d'élargir la participation aux hommes, cette demande devant répondre à un besoin de certains cyclotouristes qui s'étaient plaints de la limitation aux féminines.

Malgré cet élargissement de la population, le nombre d'inscriptions a plafonné à 23 (1 Cher, 5 Eure-et-Loir, 1 Indre, 4 Indre-et-Loire et 12 Loiret, dont 5 OCT et 5 Champhol), en-deçà du seuil minimal pour maintenir la randonnée.

A noter que les hommes « râleurs » cités supra ne s'étaient pas inscrits et que les associations d'Orléans Métropole avec le plus de licenciés n'avaient inscrit aucun de leurs sociétaires.

Concentration Eure-et-Loir/Loiret du 10 octobre 2020

Pour la 3^{ème} édition de la concentration Eure-et-Loir/Loiret « Souvenir Dominique Dauvillier », après Yèvre le Châtel et Orgères en Beauce, Artenay accueillait les cyclotouristes euréliens et loirétains.

Prévue dans le cadre des rassemblements « Vivons Vélo » d'AG2R La Mondiale, la concentration a été retirée de ce programme, au même titre que l'ensemble des rassemblements d'octobre 2020.

Dans le respect des règles sanitaires, après un café d'accueil dès 10 heures et le pot de l'amitié à 12 heures dans la salle du conseil municipal, chaque participant était invité à déjeuner de son repas sorti du sac.

Malgré des conditions météorologiques très favorables, seuls **33** cyclotouristes loirétains et 2 euréliens ont participé à la concentration (ainsi que 2 loir-et-chériens) représentant 8 associations loirétaines et 2 euréliennes.

L'après-midi il était initialement prévu une visite du Musée du théâtre forain, mais nous avons été contraints de la supprimer, faute de bénévoles pour nous accueillir.

Au final, il est probable qu'après 3 tentatives malheureuses de concentration qui faisaient suite à 3 tentatives toutes aussi malheureuses de critérium des anciens, ce type de rencontre soit abandonné en 2021.

Rapport 2020 de la commission VTT

Commission VTT du CODEP 45, mythe ou réalité :

Lors de la réunion des présidents du **11 janvier 2019**, Benoit GROSJEAN a émis le souhait de voir de nouveau le **CODEP** se doter d'une commission **VTT**.

Le **CODIR du CODEP** m'a confié le soin de constituer cette commission en sollicitant dans un premier temps les clubs qui ont le plus de Vététistes.

L'objectif :

- Constitué une commission d'au minimum **5 membres**, qui se réunira dans un premier temps pour définir et prioriser des pistes de « travail » autour de projets concrets et réalisables avec un financement pérenne.

En 2020 le CODEP, sur 1101 licences, a enregistré la prise de licence de **92 vététistes** et **676 pratiquant le VTT et la route**. Ces chiffres démontrent qu'une représentation du VTT au sein du CODEP trouve tout son sens.

La réalité et les pistes de réflexion :

- A chaque sortie nous croisons des Vététistes qui roulent en individuels, organisés parfois autour des réseaux sociaux, nous devons développer autour d'une communication ciblée, des arguments pour les amener à rejoindre un club.

- La commission tourisme à établi avec des représentants du Conseil Départemental, des liens constructifs. **Le Loiret** dans le cadre de son développement touristique, **souhaite se doter de parcours VTT et tout chemin permanents**. Les clubs qui pratiquent le VTT ont tous des parcours de prédilection qui pourraient devenir des parcours permanents, et ce sur l'ensemble du territoire départemental et peut être s'inscrire dans les sentiers nature et patrimoine du Val de Loire. Cette demande peut se traduire par la proposition de parcours sous la forme de **trace GPS** qui seraient mise en ligne sur le site de **Loiret tourisme**. Le balisage traditionnel, qui demande une mise en place contraignante ainsi qu'un contrôle annuel, ne semble plus adapté. Il faut privilégier l'utilisation de **GPS ou de Smartphone**.

- Le Conseil Départemental vient de confier la gestion de la base de loisirs de **Combreux** à un prestataire privé, avec pour objectif de créer une **base VTT**. Le CODEP se doit de s'inscrire dans ce projet. D'autres idées sont entrain de germer, le tourisme et le déplacement à vélo deviennent une priorité « politique » et des opportunités s'ouvriront à ceux qui sauront les saisir.

Nous avons donc sollicités par courriel, 5 clubs le 04/03/2020, et nous n'avons enregistré qu'un seul engagement, celui du club de Pithiviers le Viel. Peut être que certain d'entre nous, visionnaires, avaient anticipé la crise sanitaires et ses conséquences sur le déroulement de cette saison. Il est vrai qu'il plane encore des incertitudes sur le déroulement de l'année sportive 2021, néanmoins si le **CODEP** n'est pas en capacité de saisir les opportunités qui nous sont offertes et qui peuvent être génératrices d'obtention de subvention spécifique, nous pouvons voir d'autre structure se positionner comme la **FFC**.

Il semble souhaitable qu'au terme de notre assemblée générale, soit constitué cette commission, qui sera bien évidemment tributaire des aléas de la crise sanitaire.

Commission Sécurité - Santé
Evolutions du Code de la Route

Bases infos: le CEREMA

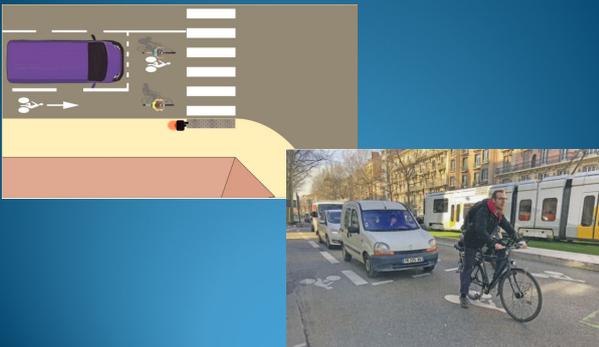
Présentation
Guy BRUNEAU



La zone de rencontre



Le Sas Cycliste



Le double sens cyclable



Le cédez le passage cycliste au feu



Le double sens cyclable
La zone piétonne



Le stationnement dangereux

La zone 30



La chaussée à voie centrale banalisée



CERCLE JULES FERRY
CYCLOTOURISME & MARCHÉ

Présente

Mise en œuvre

BRM 200 – Gravel & Route

Realisation: Robert & Christophe

Un 200 km : nouvelle formule

1^{ère} idée : Faire découvrir la Loire et la Sologne
2^{ème} idée : Surfer sur la mode gravel

Faire connaître ?

Un Brevet Randonneurs Mondiaux C'est quoi ?

L'apprentissage de la grande distance en un temps limité, sans assistance

200 kms → 300 kms → 400 kms → 600 kms → 1200 kms 90 h

Opération marketing Communication: la clé du succès

Site Internet

- Plan du site de départ
- Lien homologation
- Lien accueil
- Lien inscription
- Lien parcours papier
- Lien traces GPX

La reprise de l'organisation des BRM par le CJF dans le Loiret

2015 : Série qualificative au Paris-Brest-Paris
2017 : 200 km – 30 participants dont 13 du CJF
300 km
2018 : 200 km – 35 participants
400 km
2019 : 200 km – 92 participants
300, 400, 600 km, année Paris-Brest-Paris

2020: année de transition

Comment attirer ?

Opération marketing Communication: la clé du succès

Réseaux sociaux

- Création d'un compte club
- Création d'une affiche
- Création d'un événement

Faire connaître l'évènement

- Rechercher des groupes de sensibilités voisines
- S'inscrire à ces groupes
- Partager son événement auprès des abonnés de ces groupes
- Demander à liker ou à partager auprès de ses amis

Opération marketing Communication: la clé du succès

The screenshot shows a Facebook event page for 'BRM 200 - Sur les pas de Rabotot - Route et Gravel'. A green box labeled 'Photo sympa' points to a scenic landscape photo. Another green box labeled 'Teasing' points to the event details section, which includes the date (March 2020), location (near Fossat, 45480 Fleury-la-Croix), and organizer (Christophe Marie Logez).

Un succès dépassant nos espérances



Bilan:

Inscrits: 186
Départ: 175
Abandons: 9
Homologations: 166

Opération marketing Communication: la clé du succès

Faire vivre l'annonce de l'évènement sur les réseaux sociaux

- Ne pas être rentre-dedans
- Distiller les infos au compte-gouttes
- Agrémenter de petites vidéos des reconnaissances
- Insister sur l'accueil et les prestations offertes



Quelques photos



Inscriptions en ligne

Pour un public branché, digitalisé et souvent jeune, choix d'un prestataire :



- Lien klikego sur le site internet du club
- Lien klikego sur l'évènement via facebook
- Lien klikego relayé via les messageries

Sans oublier les moyens classiques
Courrier et bulletin d'inscription sur place

Commission Tourisme

Objectifs 2021

2^{ème} édition des Boucles Cyclo du Patrimoine

- Négociation en cours avec la Mairie d'Orléans pour s'associer au Festival de Loire 2021.
- Compte tenu des exigences de la Ville, il faudra envisager de revoir l'appellation de la randonnée pour les raisons suivantes:
 - Installation à l'île Charlemagne
 - Impossibilité de dépasser la limite du Pont Georges V
 - Pas d'éléments du patrimoine à voir
- Inconvénient: Il faudra se contenter d'organiser une simple randonnée.
- Avantages: La communication et le fait d'apparaître dans la programmation du Festival de Loire

Composition

- Claudine BOISSEAU
- Nicole ROBERT
- Christophe LEGRIS
- René MARTIN
- Bernard MOINEAU
- Benoit GROSJEAN
- Jean-Daniel GUITTEAUD
-
-

Sur les pas de Jeanne d'ARC

Randonnée organisée en association avec la Pastorale du Tourisme d'Orléans

Orientations:

- Samedi 3 juillet 2021.
- Départ devant la Cathédrale 8h30
- Circuit court Orléans – Bou –Orléans (30 km)
- Circuit long en boucle Orléans – Orléans (84 km)
- Jonction avec les marcheurs pour un pique-nique à Bou
- Présence de Messieurs Bouzy et Hugon

Dossiers en cours

- Randonnée permanente « La Route de la rose »
 - Sous forme de boucle
- Circuit nord : Bellegarde – Bellegarde, 110 km
Circuit sud : Orléans – Orléans, 60 km

Collaboration avec Tourisme Loiret

<https://www.loiretbalades.fr/fr/circuits-de-la-route-de-la-rose>

Objectif: homologation auprès de la FFCT pour la fin 2021.

Calendrier de réunions 2021

- 25 janvier
 - 8 avril
 - 8 juin
 - 14 octobre
- Les réunions de préparation de notre randonnée du 25 septembre 2021 viendront se rajouter